

COMMUNE DE BABY

Département de Seine et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 0770150706201201 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 JUIN 2012

Le sept juin deux mille douze à dix neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué à la date du trente et un mai deux mille douze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BOURCIER Maire.

Présents : Messieurs et Mesdames Christiane BOURCIER, Jacques BLANCHARD, Michèle SUSSIAU, Dominique MIRVAULT, Joëlle POULLEAU, Florian JARDIN, Etienne MARTINET, Valérie ROY

Absente : Bernadette COUTURIER qui donne pouvoir à Michèle SUSSIAU

Secrétaire de séance : M Florian JARDIN

APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 2121 29

Vu les articles L 124 1 et suivants, et R 124 4 et suivants du code de l'urbanisme

Vu la délibération décidant de l'élaboration d'une carte communale

Vu le rapport du commissaire enquêteur rendu suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 09 janvier 2012 au 11 février 2012

CONSIDERANT les conclusions émises au cours de l'enquête publique et dans le rapport du commissaire enquêteur

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Art 1 : La carte communale avec les modifications mineures apportée pour tenir compte des observations issues de l'enquête publique est adoptée et annexée à la présente délibération

Art 2 : Les autorisations d'urbanisme resteront délivrées par le maire au nom de l'Etat

Pour extrait conforme du registre,
BABY le 07 Juin 2012
Le Maire
Christiane BOURCIER

